



Vendredi 30 janvier 2015  
CTSD « DGH »  
Déclaration préalable de la CGT éducation 91

Le gouvernement a fait le choix de mener une politique ultralibérale au service du MEDEF. Alors que les employeurs bénéficient déjà de plus de 220 milliards d'exonérations ou d'aides publiques, le « Pacte de responsabilité » ce sont 35 milliards de cadeaux supplémentaires pour le patronat sans contreparties. Aujourd'hui, avec le projet de loi Macron, le gouvernement répond une nouvelle fois aux exigences du MEDEF et du grand patronat. Ce projet de loi ne fera qu'aggraver la précarité ! C'est pourquoi la CGT et d'autres organisations syndicales ont appelé à une mobilisation le 26 janvier !

Pour financer les cadeaux aux banques et aux patronats, le gouvernement poursuit les politiques de destruction des services publics et impose l'austérité pour les salariés. Depuis 2010, les fonctionnaires victimes du blocage du point d'indice ont vu leur pouvoir d'achat baisser de 15%.

**La réforme de l'Education prioritaire, qui devait être l'une des grandes réformes de ce gouvernement est sacrifiée sur l'autel de l'austérité.** Le nombre de réseaux est insuffisant, l'obligation pour l'administration de bricoler une liste d'écoles « à attention particulière » en est la preuve.

Mais même la situation des établissements qui entreront dans les nouveaux dispositifs d'éducation prioritaire est pour le moins paradoxale. Ainsi, des collèges qui entrent en REP ou en REP+, alors que leurs effectifs augmentent perdent des heures. L'administration ferme 2 divisions au collège Delaunay de Grigny qui entre en REP+. Au collège Pablo Neruda de Grigny, établissement REP+ « préfigurateur », les moyens pour la prochaine rentrée sont fortement à la baisse. Alors que cette année, dans ce collège, la moyenne en 3eme était de 27,6 élèves par classe. Beau symbole ! Comme souvent, beaucoup d'effets d'annonces, mais pas de vrais moyens !

Contrairement aux promesses, la place des lycées ne semble plus être dans l'éducation prioritaire. Le LP Mendes-France, le Lycée Doisneau, qui accueillent des élèves fragiles socialement et scolairement, perdent des moyens à la rentrée prochaine !

Durant les réunions sur l'éducation prioritaire, on nous avait présenté les nouvelles modalités de calcul des DGH en collège. On pourrait difficilement être opposé à la prise en compte des difficultés sociales et scolaires. Sauf que les documents de ce CTSD ne se caractérisent pas par leur transparence : absence d'indication des marges des collèges, absence d'indication des taux de CSP, des taux de boursiers... Surtout dans un contexte de baisse globale des moyens (30h de plus pour 300 élèves de plus !) cette « nouvelle méthode de calcul des DGH » ne semble être qu'un écran de fumée pour masquer la dégradation des conditions dans les collèges. Le h/e moyen du département baisse fortement, les h/e les plus bas plongent...

Le pouvoir d'achat des personnels aussi plonge. La mise en place de la nouvelle indemnité est problématique, elle risque d'introduire une mise en concurrence des personnels. Le transfert d'heures de décharges vers des primes, c'est le retour du « travailler plus, pour gagner plus » !

La suppression de l'indemnité de CCF dans la voie professionnelle et son remplacement par une indemnité de sujétion de 300 € ne tient pas compte de la charge de travail réelle générée par les CCF. La CGT s'oppose au tout CCF mis en place par la généralisation du Bac pro 3ans. Cela menace le cadre national des diplômes. Cela a alourdi fortement la charge de travail des PLP. Il est indispensable de revoir les modalités de certification dans la voie professionnelle.

Depuis plusieurs années, le rectorat prend prétexte de la saturation des lycées de certains bassins pour transférer les sections d'enseignement professionnel. L'année dernière, pour faire de la place pour les 2ndes générales au Lycée Geoffroy St-Hilaire d'Etampes, plusieurs formations ont été transférées au LP Blériot. Cette année, nouveau jeu de chaises musicales. Cette fois, le projet est de transférer les bacs pro Gestion Administration du lycée Monge de Savigny vers Morangis. Tout cela, sans tenir compte des difficultés de transport pour les élèves. Les élèves de Seconde pro servent de variable d'ajustement pour résoudre les problèmes de manque de place en lycée... C'est symptomatique de la place actuelle de la voie professionnelle dans le système scolaire.

Cela n'annonce pas une bonne rentrée 2015. La dotation prévue pour notre département ne permettra pas de faire face à la croissance démographique. Les conditions d'enseignement dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré vont se dégrader. Le décalage entre les discours gouvernementaux et les actes est tellement spectaculaire que les personnels ne peuvent qu'être en colère. C'est pourquoi la CGT éducation 91 a décidé d'appeler les personnels à la grève le mardi 3 février.